

MODULE 143: LPD



Loi fédérale sur la Protection des Données

Etudiez les articles suivant dans la loi fédérale sur la protection des données, notez ou soulignez (dans le pdf) les éléments qui vous semblent important.

Section 1: But, champ d'application et définitions

Art. 1 But

La présente loi vise à protéger la personnalité et les droits fondamentaux des personnes qui font l'objet d'un traitement de données.

Art. 2 Champ d'application

C'est l'énumeration des personnées concernées

Art. 3 Définitions

Définition des différents termes juridique

Art. 5 Exactitude des données

Cet article dit que la personne traitante les données doit s'assurer que celles-ci sont correcte

Art. 7 Sécurité des données

Les personnes qui gardent les données doivent les sécuriser.

Art. 8 Droit d'accès

Art. 9 Restriction du droit d'accès; généralités

Art. 12 Atteintes à la personnalité